

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [1]

Artikel: Ce que les recommandations du rapport auraient pu contenir...

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOSSIER

Ce que les recommandations du rapport auraient pu contenir...**Ecole et formation professionnelle :**

- Comment inciter un plus grand nombre de filles à entreprendre des apprentissages en général réservés aux garçons. On pourrait, par exemple, payer une prime au garagiste employeur qui engagerait une fille apprentie mécanicienne sur auto ;
- Que la femme enseignante doit pouvoir être libre de travailler, mariée ou non si son mari ou son ami est enseignant. Un couple d'instituteurs n'a rien de choquant. Il est inadmissible d'employer pour désigner l'institutrice dont le mari est salarié le terme de « deuxième gagnante » (Zweiteverdienerin) ;
- Qu'il faut absolument créer une commission intercantonale mixte pour harmoniser les programmes scolaires dans le sens de l'égalité du nombre d'heures et du contenu des programmes entre garçons et filles ;
- Qu'une des meilleures façon d'arriver à l'égalité dans l'éducation est de rendre la mixité obligatoire à tous les degrés.

Economie et profession

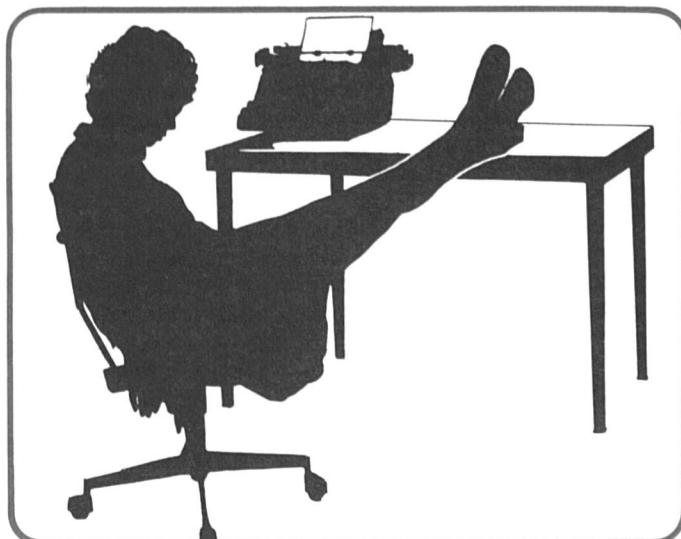
- Que si les femmes qui travaillent dans les entreprises avaient l'égalité de promotion, de responsabilité et de salaire pour un travail égal ou de valeur égale, cela coûterait environ 1,4 milliard. En d'autres termes cela veut dire que les femmes permettent par leur travail salarié de faire gagner des centaines de millions aux employeurs. Si on ajoute à ces sommes les impôts supplémentaires qu'elles paient (car leur salaire, additionné à celui de leur mari, augmente le taux d'imposition du couple) on s'aperçoit que pour la société dans laquelle nous vivons, la femme travailleuse est une « bonne affaire ».

Politique et état :

- Pour augmenter le nombre de femmes présentées par les partis lors d'élections il faudrait établir un quota de 20 ou 30 %, et surtout s'y tenir en trouvant des femmes capables et intéressées ;
- Obtenir que lors du choix des membres d'un comité ou d'une commission on désigne d'abord un certain nombre de femmes et ensuite seulement les hommes pour compléter.

Pour changer les habitudes, il faut choquer, bouleverser certaines traditions, ce que la commission fédérale pour les questions féminines ne pouvait pas faire. Alors nous l'avons fait... un peu !

J. Berenstein-Wavre

**LA SITUATION DE L...**

En 1974 a paru le rapport sur la situation de la femme en Suisse, commandé à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich par la Commission nationale suisse pour l'UNESCO¹. Il fit du bruit. On en contesta le bien-fondé, mais il contribua à préciser le programme du Congrès de Berne de 1975. La Commission fédérale pour les questions féminines, issue elle-même de ce Congrès, publie aujourd'hui la première partie d'un nouveau rapport² qui non seulement confirme celui dit de l'UNESCO, mais montre que, s'il y a eu des progrès, dans l'ensemble la situation de la femme fait toujours problème. Sans vouloir faire une analyse théorique, sans vouloir non plus distinguer, comme l'avait fait le rapport de l'UNESCO, entre les femmes des grandes ou petites villes ou de la campagne, il présente des faits. Mais il les fait suivre de recommandations, il souligne les lacunes dans les statistiques, il indique les recherches ultérieures encore nécessaires.

Cette première partie est présentée sous le titre général de *Société et Economie*. Elle sera suivie de la situation de la femme dans la famille et dans la législation. Le rapport montrera enfin comment les femmes ressentent leur situation et y réagissent.

C'est un document qu'il faut lire et faire lire. Mais c'est aussi un document de référence, dont ceux qui veulent suivre les problèmes féminins, que ce soit par intérêt personnel ou par souci professionnel ou politique, ne pourront plus se passer. Chaque chapitre pourrait fournir la matière d'un dossier dans notre journal. On ne peut ici aujourd'hui en donner qu'un bref aperçu.

Education

Les progrès sont, là, incontestables. Mais ils sont moins dus à une vraie volonté politique de gommer les différences dans l'éducation des filles et des garçons qu'à la très sensible augmentation des possibilités de formation offertes à tous les jeunes. On constate toujours que les filles en restent à des choix moins ambitieux que les garçons, que le souci de leur formation et de leur avenir professionnel n'a pas le même poids pour elles.

Mais où la fillette, la jeune fille trouveraient-elles une image de la femme qui les aide à orienter leur formation en pensant leur vie à long terme ? Serait-ce dans les revues féminines ? Ou dans les livres de classe ?

Le livre de lecture zurichois destiné aux élèves de 6^e primaire évoque 116 hommes et 32 femmes, 40 garçons et 10 filles. Les professions et activités se répartissent comme suit : pour les hommes, 1 directeur, 6 pilotes, 2 juges, 7 paysans, 3 ouvriers, 5 médecins, 1 savant, etc. ; 6 sont pères. Pour les femmes, 1 porteuse de journaux, 1 bonne à tout faire, 1 veuve, 1 cuisinière, 1 hôtesse de l'air, 3 paysannes, etc. ; 3 sont mères.

Ou auprès de parents éclairés ?

La formation des parents, qui devrait figurer dans tous les programmes de formation des adultes, doit faire prendre conscience des mécanismes, tels que stimulation, traitement différencié, qui aboutissent à inculquer aux garçons et aux filles dès leur plus tendre enfance des qualités et des aptitudes « féminines » ou « masculines ».

Economie et profession

Si c'était encore nécessaire, le rapport apporterait la preuve que la main-d'œuvre féminine fait trop souvent office de masse

4 FEMME EN SUISSE

de manœuvre, bénéficiant de la haute conjoncture, mais plus vulnérable que les hommes à la récession.

Les facteurs économiques ont incontestablement plus de poids en ce qui concerne les différences salariales que toutes les lois et recommandations.

Sur la base des statistiques disponibles, et après analyse des différentes méthodes d'évaluation des postes de travail et de fixation des salaires, l'examen précis du contenu du travail dans diverses branches permet de conclure :

Une différence de salaire de 10% demeure, qui tient uniquement au sexe de l'employé.

Le rapport contient sur d'autres points encore des analyses intéressantes, dont quelques-unes touchent d'ailleurs l'ensemble de l'économie suisse : évolution probable, augmentation probable de la demande de main-d'œuvre, y compris la féminine, chômage structurel, travail à temps partiel, etc. Les conclusions de ce chapitre se présentent comme une liste de questions qu'il est essentiel d'approfondir si l'on veut faire mieux coïncider les besoins des femmes avec leurs conditions de travail et arriver à une vraie égalité de traitement.

Politique et Etat

Même si le rapport avait été achevé après les dernières élections aux Chambres et non juste avant, il aurait probablement maintenu sa constatation :

Il y a peu de changements en ce qui concerne la relation de la femme envers l'Etat et à l'égard de la vie publique... Les femmes sont à peine renseignées sur les questions civiques et moins au courant des institutions politiques et de leur fonctionnement que les hommes.

On ne peut pas qualifier leur niveau d'éducation de « plus bas », mais il est « autre », en raison de leur formation scolaire et professionnelle spécifique, et de leur existence ultérieure de mères de famille. On retrouve là aussi l'influence de l'image que la femme a d'elle-même et du « modèle » féminin, qui ont un effet inhibtif. Mais surtout la candidate à une élection n'a généralement ni le même statut professionnel, ni derrière elle la même « clientèle » que les candidats masculins. Seule la solidarité féminine peut contrebalancer cette situation.

Vie publique

Les femmes abondent là où il s'agit d'exécuter bénévolement des tâches d'utilité publique. Elles se font rares là où s'exercent les pouvoirs. En d'autres termes, on souhaite leur présence chaque fois que l'on peut tirer parti de leurs innombrables aptitudes, mais on préfère se passer d'elles lorsqu'il faut prendre des décisions importantes.

Et pourtant une évaluation, que le manque de données rend approximative, permet d'estimer à plusieurs milliards de francs la contribution volontaire des femmes à des tâches d'utilité publique.

Perle Bugnion-Sécrétan

Réflexions féministes sur la situation de la femme en Suisse

Puisque la première partie du Rapport sur la situation de la femme en Suisse s'intitule « Société et économie », une première remarque s'impose à propos des économies que fait la société sur le dos des femmes, à la lumière du chapitre intitulé « Economie et profession ».

Les auteurs du rapport traiteront certainement du travail ménager dans la 2^e partie (à paraître) consacrée à la femme dans la famille. Qu'il nous soit cependant permis de regretter de n'avoir point trouvé le moindre petit mot de mise en garde selon lequel les milliers d'heures — non comptabilisées en termes économiques — du travail domestique des femmes ne seront pas prises en considération dans cette partie du rapport. Non. L'économie c'est sérieux, c'est l'affaire de ceux qui gagnent leur vie et les femmes « qui ne travaillent pas » ne sont pas prêtes de voir le raccordage des chaussettes pris en considération dans un rapport économique, même consacré à la situation de la femme.

Cela dit, que nous suggère ce rapport ?

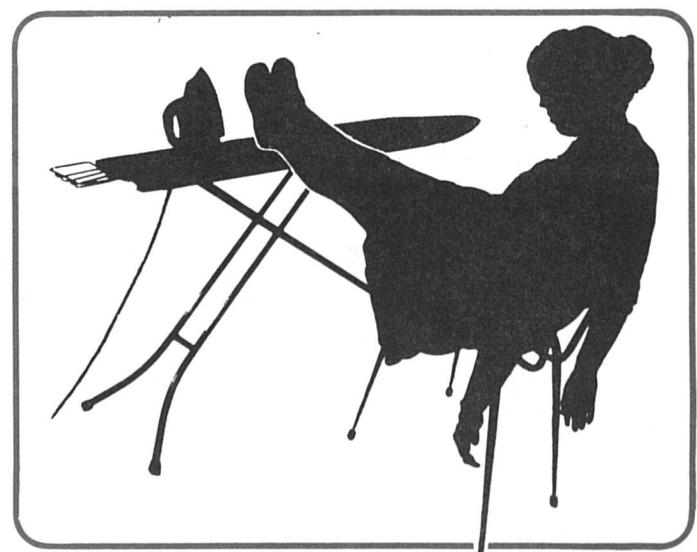
La grande peur des années 80

Soyons sincère, notre inquiétude est allée grandissant au fur et à mesure que nous avancions dans la lecture du rapport. Dit très franchement, il n'y a pas de quoi se réjouir lorsqu'on nous indique d'emblée que « la main-d'œuvre féminine semble jouer un rôle de tampon en périodes de variations économiques ». Et comme chacun sait, la « variation économique » ne nous est aujourd'hui guère favorable. La Suisse a été fortement touchée par la baisse conjoncturelle des années 1974-1976 et le taux de chômage a évolué comme suit : la proportion des femmes a augmenté de 16,3 % des chômeurs en 1974 à 36,9 % en 1978, tandis que celle des hommes a diminué de 83,7 % en 1974 à 63,2 % en 1978. Le rapport en conclut, c'est logique : « Les femmes sont manifestement plus touchées par la récession que les hommes ».

Ce sont les femmes mariées qui en pâtissent le plus du fait des critères de licenciement qui définissent bêtement le salaire de l'épouse comme un salaire d'appoint, « ce qui n'est pas nécessairement le cas », ajoutent entre parenthèses les auteurs du rapport, qui continuent : « Le licenciement ou le chômage partiel signifient parfois pour la femme le retrait de la vie professionnelle, le retour définitif et résigné au foyer et aux tâches ménagères ».

Et pourquoi ce retour doit-il être définitif, et résigné de surcroit ?

Si certaines femmes sont trop aliénées pour n'avoir d'autre alternative que de se résigner à rester définitivement à la maison,



¹ Held et Lévy, *Femme, Famille et Société*, édition Delta, Vevey.

² Centrale fédérale des imprimés, Berne.